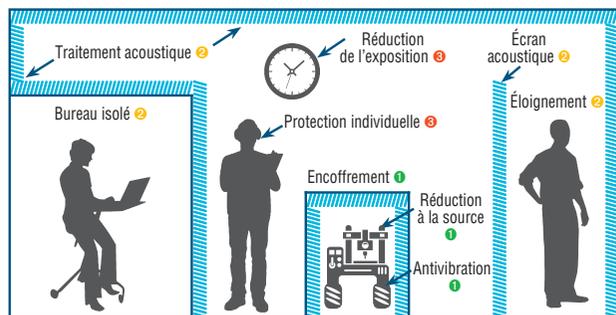


La prévention

De manière générale, les moyens de protection collectives (encoffrement, réduction du bruit à la source ...) sont les plus efficaces et sont à mettre en œuvre prioritairement.

Mesures visant à réduire l'exposition au bruit :



- 1 Les plus efficaces
- 2 Efficacité moyenne
- 3 Solution de dernier recours

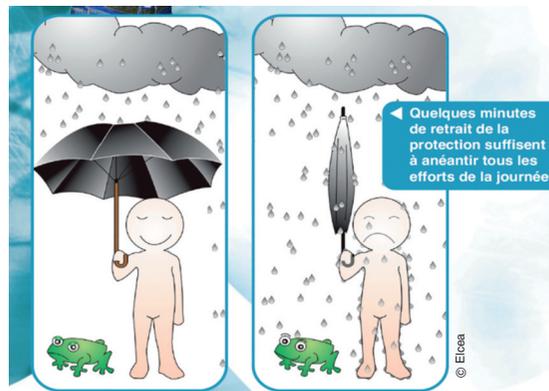
Les protecteurs individuels contre le bruit représentent la solution de dernier recours.

Il en existe plusieurs types :

TYPE	AVANTAGES	INCONVENIENTS
Casque Antibruit 	Facile à mettre Extérieur à l'oreille	Chaleur Incompatibilité avec lunettes de sécurité
Bouchons Antibruit 	Faible coût Disponibilité	Irritation Difficile à mettre Hygiène
Bouchons Moulés 	Sur mesure Confort/Discretion Choix d'atténuation	Coût initial Nettoyage

Le port des protecteurs auditifs individuels

Le port permanent d'un protecteur **individuel pendant toute la durée de l'exposition** au bruit est indispensable. Le retirer, ne serait-ce que quelques minutes, réduit grandement son efficacité.



Si vous pensez être exposé à un niveau de bruit trop élevé, parlez-en à votre médecin du travail.

Vous pourrez alors bénéficier d'un contrôle de votre audition lors de votre visite médicale.

Votre Service de Santé au Travail reste à votre disposition pour tous conseils

Plaquette téléchargeable et imprimable sur www.ast08.com

Centre de Charleville
 ZA du Bois Fortant
 19, rue Paulin Richier - CS 80707
 08013 Charleville-Mézières Cedex
 Tél. : 03 24 33 67 67

Centre de Givet
 21, rue de Gaulle
 08600 Givet
 Tél. : 03 24 42 21 36

Centre de Sedan
 15, boulevard Fabert
 08200 Sedan
 Tél. : 03 24 27 79 79

Centre de Rethel
 Parc d'activité de l'Etoile
 Rue Pierre Latécoère
 08300 Rethel
 Tél. : 03 24 38 05 95

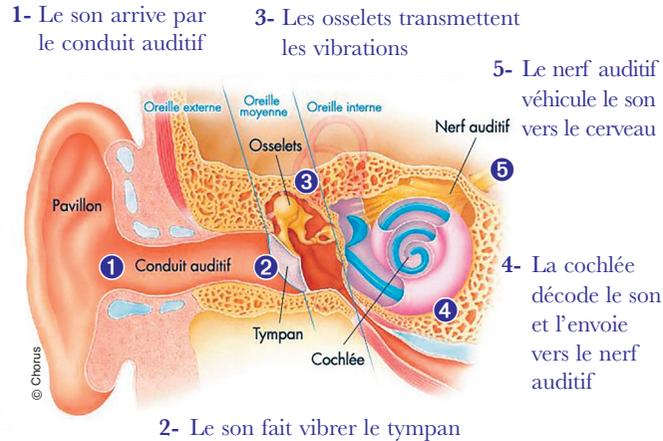
N'hésitez pas à nous contacter

BRUIT AU TRAVAIL



Du son ... au bruit

Le **son** est une sensation auditive produite sur l'organe de l'ouïe. C'est le fait de vibrations qui se propagent dans l'air sous forme d'ondes.

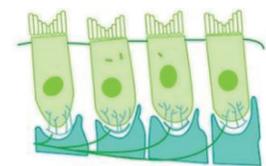


Le **son** devient un **bruit** lorsque celui-ci provoque une sensation acoustique gênante, voire agressive. Ainsi, la musique devient du bruit lorsqu'elle est perçue comme fatigante ou désagréable.

Le bruit détruit au fur et à mesure les cellules ciliées présentes dans la cochlée. Le son ne peut plus être décodé correctement et une surdité **irréversible** s'installe progressivement au fil des années.

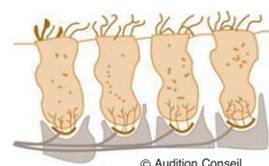
Attention, la perte auditive **n'est pas perçue immédiatement** et vous êtes peut-être déjà concerné sans le savoir.

Avant exposition au bruit



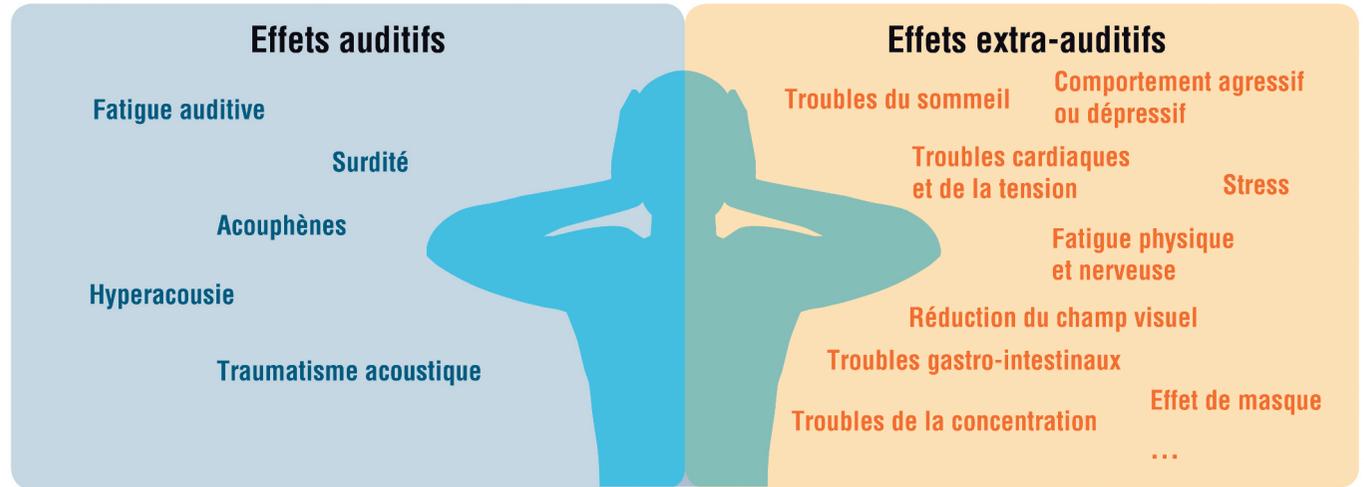
Cellules ciliées intactes

Après exposition au bruit



Cellules ciliées détruites

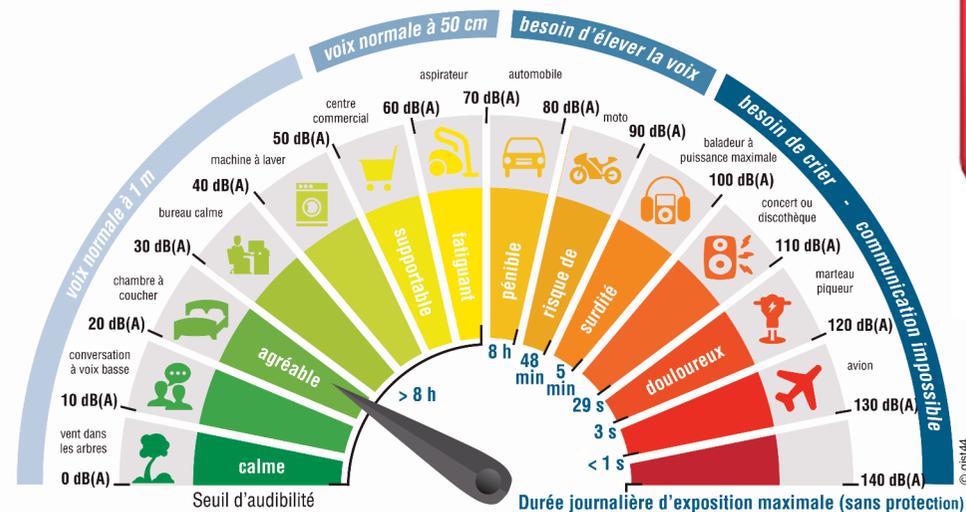
Les effets du bruit sur la santé



Les risques pour la santé augmentent **principalement avec** :

- Le **niveau d'intensité** exprimé en décibel (dB) = correspond à la quantité de bruit (niveaux faibles ou niveaux élevés)
- La **durée d'exposition**

Le risque pour l'audition débute à partir d'une exposition journalière au bruit de 8 heures à 80 dB(A). Attention, l'échelle du bruit est spécifique. Une exposition à 100 dB(A) durant 5 minutes équivaut à une exposition à 80 dB(A) durant 8 heures.



Si vous devez élever la voix pour parler à un collègue situé à 1 mètre, votre environnement est probablement trop bruyant

